

Fiches de révisions de droit - reussirsondroit.com

Par **seiyar91**, le **12/10/2009** à **11:02**

Bonjour à tous!

Je vous propose de découvrir le tout nouveau site [url][url]http://www.reussirsondroit.com[/url] où vous pouvez télécharger de nombreuses fiches de révision afin de vous aider pendant vos longues années de Licence!

Ces fiches de révision, à utiliser pour des contrôles de connaissance en TD ou même l'examen final, ont été faits par et pour des étudiants !

Cordialement.

L'équipe "Réussir son Droit"

Par **Yann**, le **12/10/2009** à **11:16**

roll Ça doit être la saison de l'ouverture des sites.

Mêmes remarques que dans ce sujet:

arrow [viewtopic.php?f=18&t=10509](http://www.juristudiant.com/viewtopic.php?f=18&t=10509)

Par **mathou**, le **12/10/2009** à **12:26**

Bonjour seiyar,

Je suppose que vous n'avez pas parcouru le site et le forum, c'est un peu regrettable.

[b:2cbujpap]Ce genre de publicité n'est acceptée que si elle est courtoise, c'est-à-dire soumise à l'autorisation préalable des membres de l'association Juristudiant.com, laquelle gère le site et le forum.[/b:2cbujpap] Il serait bon de préciser aussi que la prestation est payante, quitte à faire une publicité complète.

Va falloir le mettre en gras dans la Charte, même si je ne suis pas sûre que les intéressés la lisent.

Dans tous les cas, si vous vous lancez sur ce marché, pensez à corriger les fautes présentes

.wink.

sur le site, ça n'est pas très classe pour des étudiants juristes Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/10/2009** à **13:16**

J'ai quand même quelques questions.

J'ai lu sur le site que : "Tous les sites de documents en ligne sont vécus comme une "fumisterie" par la plupart des professeurs, et parfois par une certaine caste d'étudiants, et tout ce petit monde n'a pas tout à fait tort..."

On a un site. A priori on est en ligne. On propose des documents.

Il semble donc que l'on soit de la fumisterie. Merci ça fait toujours plaisir. Mais dans ce cas, pourquoi passer nous voir?

Autre question, est-il possible d'avoir des précisions sur la notion de "caste d'étudiants"? Ça pue un peu l'élitisme tout ça.

J'ai vu aussi que vous avez pensé à nous mettre dans les liens. C'est sympa d'y avoir pensé. Mais pourquoi j'arrive sur des liens pour un forum littéraire lorsque je clic dessus?

Par **seyar91**, le **12/10/2009** à **16:24**

Rebonjour,

Le site est mis en ligne depuis quelques temps, et effectivement beaucoup de points dans sa forme sont à revoir, notamment en ce qui concerne le lien vers votre site, qui sera réglé dès ce soir.

Notre équipe créatrice du site n'est nullement "élitiste", nous dirions même au contraire... Et nous ne traitons pas non plus insidieusement votre site de "fumisterie" puisque nous proposons nous aussi beaucoup de documents, seulement nous anticipons les critiques qui viendraient assez rapidement à propos de notre service tout en essayant de les relativiser.

Mea culpa par contre en ce qui concerne le coût de ce service (prix modique, mais prix quand même), et nous nous en excusons : effectivement ces documents sont disponibles pour une somme forfaitaire de 1,80 € ou 3,60 € selon les packs, et n'est donc pas totalement gratuit, comme votre site.

Excusez-nous pour toutes ces maladresses.

Bien cordialement,

Hervé.

Par **seiyar91**, le **24/01/2010** à **02:37**

Bonsoir à vous,

Loin de moi l'idée de flooder, mais il est important de signaler que le site
[url][url]http://www.reussirsondroit.com[/url] a bénéficié d'une refonte générale de sa structure
et s'est vu agrémenter de nombreux documents.

Bien cordialement.